ROQUEFORT-DES-CORBIÈRES, Aude

ARRÊTÉ N° 2026 / 130

RÉGLEMENTATION DE LA CIRCULATION POUR LE DEFILE ET LA COMMEMORATION DU 11 novembre 2026

Le Maire de la commune de ROQUEFORT des CORBIÈRES (AUDE)
VU le code de la route,
VU les articles L 2212-2, L 2213-1 et L 2213-2 du code général des collectivités territoriales,
VU l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 relatif à la signalisation routière, ensemble les textes qui l'ont modifié et complété,
Vu l'avis du préfet permanent en date du 31 mars 2023
A l'occasion de la commémoration du 11 Novembre, un défilé est organisé dans les rues de la commune sollicitant :

- L'interdiction de circuler dans les rues ci-dessous le mercredi 11 novembre 2026 à l'occasion de la commémoration au monument aux morts. Le défilé aura lieu entre 11 heures et 11 heures 30 avant d'arriver au monument aux morts.

CONSIDERANT que pour le bon déroulement de la manifestation, la circulation doit être réglementé.

ARRÊTE

ARTICLE 1 : interdiction de circuler dans les rues suivantes le temps du défilé :

- **Départ : Place du marché à 11h00.**
- **Rue des 3 Moulins**
- **Rue du soleil**
- **Rue pierre cathala**
- **Rue del Galinat**
- **Rue de la fabrique**
- **Rue de la Mairie**
- **Monument aux morts à 11H30**
- **Avenue des plages**
- **Rue des 3 Moulins**
- **Rue de la Crouzetto**
- **Arrivée au Sénat pour le verre de l'amitié 12h00**

ARTICLE 2 : cette interdiction est valable **le mercredi 11 Novembre de 11h00 à 12h00.**
ARTICLE 3 : Le pétitionnaire est chargé de la signalisation réglementaire pour permettre l'application du présent arrêté

ARTICLE 4 : Les infractions aux dispositions du présent arrêté seront constatées par des procès-verbaux qui seront transmis aux tribunaux.

ARTICLE 5 : L'affichage et la publication seront affichées dans les conditions habituelles. Ampliation du présent arrêté sera adressée :

- aux Riverains
- à la Gendarmerie
- aux Pompiers

Chargés chacun en ce qui le concerne d'en assurer l'exécution.
Fait à ROQUEFORT des CORBIÈRES, le 29/10/2026
Pour Le Maire et par délégation de l'arrêté n°2026-14 l'Adjoint

PIERRE VIE

MAIRIE DE ROQUEFORT DES CORBIÈRES 11 (Aude)